

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

LE METIER:

L'AES réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

L'AES peut intervenir auprès des enfants, des adolescents, adultes en situation de handicap et personnes vieillissantes.

Lieux d'exercice:

Structures médico-sociales, à domicile, en milieu scolaire et dans les activités de la vie sociale et les loisirs

Les qualités requises :

Maturité, capacité à travailler en équipe, sens des responsabilités, disponibilité et capacité d'écoute, aisance relationnelle, discrétion, patience, dynamisme.



LA FORMATION:

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, diplôme de niveau 3. Parcours de formation de 13 mois

Un parcours de formation en alternance et individualisé :

567 h de formation théorique (soit 17 semaines) comprenant :

- 547 h de cours en centre de formation (et à distance)
- 21 h pour l'Attestation de Formation aux Gestes de Soins d'Urgence de niveau 2.

840 h de formation pratique soit 24 semaines (stages/employeurs)

Possibilités de dispenses et d'allégements selon le parcours antérieur avec des durées de formation plus courtes.



Infos pratiques:

- Formation initiale
- Formation continue
- Apprentissage

Eligible au CPF



www.elisablaise.fr

Bloc de compétences :

- 1. Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- 2. Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- 3. Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- 4. Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- 5. Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Comment s'inscrire?

- 1. Télécharger et compléter le dossier d'inscription
- 2. Passer les épreuves admission





100 % de réussite au diplôme en 2023

90% d'insertion professionnelle 12 mois après l'obtention du diplôme (2022)